

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre *per*

N° 16.

SIGNALEMENT.

Le *M. Flesque Jean*
Baulanger
nati de *M. Bonnet*
demeurant à *M. Bonnet*
allant à *Madrid*.
âgé de *18* ans, taille d'un mètre
14 centimètres
cheveux *chât-foncé* front *large*
sourcils *chât-foncé* yeux *gris-bleu*
nez *ordinaire* bouche *grande*
barbe *naissante* menton *large*
visage *large* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS.

une petite cicatrice au front
au dessus du sourcil gauche

PIÈCES DEPOSÉES :

La Premause

FAIT à *Aurillac*, le *11 mai* 18*50*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Jean Dupuy



Monsieur
Monsieur le Préfet du département
du Cantal, officier de la Légion
d'honneur.

Monsieur le préfet

Le nommé Jean Flisque, âgé
de dix huit ans, né en la commune de
St. Bonnet, canton de Salers (cantal)
fils légitime de Antoine Flisque et de
Jeanne Massier, demeurant au
village de Bousac dite commune,

Monsieur le maire
de la commune de St. Bonnet
canton de Salers (cantal) prie le
le préfet de faire droit à la supplique
et contre, et d'accorder un passeport
pour l'étranger, à sieur Jean Flisque
qui est de bonne vie et mœurs.

agit de 18 ans, taille d'un mètre 56 c^m
cheveux - châtains
yeux - gris bleus
nez - ordⁱⁿ
Barbe - néant
visage - rond
front - rose
Bouche - grande
menton - rose
teint - coloré

une petite cicatrice au front au dessus du
sourcil gauche.

En mairie à St. Bonnet le 28 avril 1840
Le maire absent



abbé Harard

à l'honneur de vous en parquer
visée de rendre à Madrid capitale du
royaume d'Espagne pour y exercer la
profession de Boulanger, mais ne peut
partir sans être muni d'un
passeport à l'étranger, lui et son père
Antoine Flisque qui y consent, nous
supplient tous les deux de vouloir bien
lui délivrer un passeport pour cette
destination, et ont l'honneur d'être
vos très honorables et très obéissants
serviteurs

Le père ne peut signer.
Flisque fils

Bousac le 28 avril 1840

SIGNE ET CHER

En pour legalization de la signature de
M^r Albertin, adjoint au Maire de la Commune
de St Bonnet.

Maurice le 29 avril 1850.



Le Sous-Prefet

Maurice

